GERFLINT

Synergies Roumanie n° 15 - 2020 p. 11-13

ISSN 1841-8333 / ISSN de l'édition en ligne 2261-3463

Message de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

pour le séminaire académique
organisé par le Professeur Belot,
Saint-Étienne, décembre 2018

Excellences, Mesdames et Messieurs,
Cher Professeur Belot,
Chers étudiants,

Le thème de votre séminaire académique « Les silences et les dissonances de la mémoire européenne aujourd'hui » présente un grand intérêt pour le Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe, qui a vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, est, de fait, une « création historique » ; il incarne le principe du « Plus jamais ça » et la volonté de « réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun, et de favoriser leur progrès économique et social ». Le Statut de notre Organisation mentionne aussi, un peu plus loin, « une action commune dans les domaines économique, social, culturel, scientifique, juridique et administratif, ainsi que […] la sauvegarde et le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Ce texte date de 1949, mais il conserve toute sa pertinence.

Au vu des diverses menaces qui continuent de peser sur les droits de l'homme, la démocratie et la paix, je suis convaincue que l'action du Conseil de l'Europe, à l'aube de son 70e anniversaire,, est plus nécessaire que jamais. Le Conseil a toujours été tourné vers l'avenir ; il élabore des normes et répond en pionnier aux défis qui surgissent. De nouvelles menaces sont apparues et, pour les contrer, les Européens n'ont aujourd'hui pas d'autre solution que de travailler main dans la main. Ainsi, nous travaillons en ce moment sur des thèmes d'actualité, tels que la protection des droits de l'homme en ligne, la lutte contre la cybercriminalité et l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme. Mais nous œuvrons

BDD-A31726 © 2020 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

aussi pour construire des sociétés inclusives et des cités interculturelles ou pour renforcer la protection des enfants migrants et réfugiés sur le territoire de nos 47 Etats membres.

Face à ces défis, la question de *l'identité européenne* reprend une importance cruciale. Selon nous, il s'agit d'une identité fondée sur les idéaux et principes qui composent notre patrimoine commun et nos valeurs fondamentales : les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit ; elle est en soi une manifestation de la citoyenneté européenne en devenir, axée *sur la reconnaissance des différences*, tout en étant fermement attachée à nos valeurs communes.

Ainsi, le Conseil de l'Europe s'efforce d'assurer *le respect et la protection de la diversité culturelle* de notre continent, qu'il s'agisse des langues minoritaires, des populations, des lieux et de leur histoire, des biens ou des récits. Pas moins de cinq conventions dans les domaines de la culture et du patrimoine témoignent de ces efforts, à quoi s'ajoutent un centre européen pour les langues vivantes, un institut européen pour les arts et la culture roms, une approche réputée de l'enseignement de l'histoire qui promeut l'adoption de perspectives multiples, un projet de recherche-action sur les cités interculturelles et de nombreuses publications sur la « diversité des diversités » qui caractérise l'Europe.

Car, aussi importantes que soient les institutions, les lois et les processus démocratiques, et notamment les élections, ces acquis ne sauraient, à eux seuls, garantir la démocratie. La démocratie est une question moins d'institutions que d'attitudes. Les institutions, lois et processus électoraux sont certes nécessaires, mais ils ne peuvent garantir la démocratie que s'ils sont ancrés dans ce qu'il est convenu d'appeler une « culture de la démocratie », c'est-à-dire l'ensemble des attitudes, valeurs et comportements qui permettent à la démocratie de fonctionner concrètement. Pratiquer une culture de la démocratie, c'est valoriser la diversité, croire que l'on peut apprendre les uns des autres, respecter la règle de la majorité tout en reconnaissant que les minorités ont des droits inaliénables, et défendre l'idée que les conflits doivent être résolus par le dialogue plutôt que par la force. Cette culture doit se transmettre de génération en génération, chacune s'efforçant de la maintenir et de la développer. Aussi l'éducation joue-t-elle un rôle déterminant pour la démocratie. C'est d'ailleurs pourquoi le Conseil de l'Europe a élaboré et lancé un peu plus tôt cette année un *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie*, qui définit 20 compétences fondamentales relatives aux valeurs, aux attitudes, aux aptitudes, aux connaissances et à la compréhension critique que nos écoles et universités doivent transmettre aux apprenants. La connaissance et la compréhension critique de notre histoire, de notre patrimoine et de notre mémoire font assurément partie intégrante des compétences dont nous

BDD-A31726 © 2020 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

avons besoin pour rendre nos sociétés pleinement démocratiques.

À cet égard, en 2007, le Conseil de l'Europe a conçu une petite publication qui présente une réflexion sur les questions de démocratie, d'identité et de diversité tout en promouvant les appartenances culturelles multiples en tant que réalité européenne. Il y est indiqué que « la volonté» des habitants de l'Europe de partager un avenir commun n'est pas compatible avec une amnésie collective synonyme d'ignorance historique ou de négation des crimes commis dans le passé. Connaître sa propre histoire passe par la rencontre de l'histoire de l'Autre et l'inclusion de cette histoire dans la sienne propre, sans esprit de revanche… » et que « la culture européenne, née de l'échange, se doit d'être ouverte aux autres cultures et aux peuples du monde. Si elle s'enferme dans une citadelle, l'Europe risque de perdre son âme. » (*Manifeste européen pour la multiple appartenance culturelle*, Conseil de l'Europe, 2007).

Si petit soit-il, notre continent est confronté à de grands défis. À mon sens, la construction de l'Europe n'est pas la source de ces difficultés, mais bien la solution capable de les résoudre, même s'il reste encore beaucoup à faire en la matière. Je suis convaincue que vos débats et réflexions sur l'identité européenne contribueront à faire avancer le projet européen, comme vision à long terme et comme réalité concrète. Je vous souhaite un séminaire aussi fructueux que possible à Saint-Étienne.

Gabriella Battaini-Dragoni

BDD-A31726 © 2020 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)